

Q. " Ne croyez-vous pas que cela serait bien, (p. 96), si les échevins " étaient élus comme les contrôleurs par toute la Ville?"

R. "J'ai eu l'honneur de discuter cette question avec l'échevin Robillard et l'échevin Lavallée. Nous sommes tombés d'accord, ce sont eux qui l'ont proposée, nous sommes tombés d'accord que c'était le meilleur remède à apporter."

Q. "Dans tous les cas (p. 97) vous ne craignez pas d'affirmer, sous serment, que l'abolition des quartiers serait un remède efficace?"

R. "C'est le meilleur remède de tous."

Q. "Nous aurions alors de meilleurs hommes."

R. "Cela équivaudrait à un grand bureau de contrôle; parce que s'il est bon d'en faire élire quatre par la ville, il est encore mieux d'en faire élire vingt-trois. Je crois qu'avec vingt-trois échevins élus par toute la ville, vous aurez un meilleur bureau de contrôle, qu'avec quatre contrôleurs, élus par la ville, parce qu'il est raisonnable de croire qu'il y a dans vingt têtes plus d'esprit et de jugement que dans quatre."

L'échevin L.-A. Lavallée (Vol. 53, p. 111) nous a raconté comment il a été éliminé de la commission des finances au mois de février 1909.

Ce récit est très instructif et jette une certaine lumière sur les rapports Giroux et les contrats Brunet.

"L'année dernière (p. 112) pendant que j'étais aux finances, nous avons essayé d'opérer certaines réformes, et j'avais reçu des reproches de plusieurs de mes collègues à ce sujet. Par exemple, nous avons été absolument irréductibles sur ce point-ci: nous avons toujours refusé d'accorder de l'argent pour des travaux de voirie, partout où les travaux de dessous des rues n'étaient pas certifiés par l'ingénieur de la Cité, monsieur Barlow, et par monsieur Janin, surintendant de l'aqueduc, comme étant en parfait ordre. Ceci entre autres choses, nous avait attiré quelques misères."

"Je dois vous dire (p. 113) que je ne forme pas partie des coteries, et que les entrepreneurs ne me visitent pas; de sorte que, peut-être je n'étais pas un homme que l'on pouvait contrôler facilement. Maintenant, je dois dire ceci: que je ne pouvais pas prévoir à cette époque que les contrats seraient accordés aux plus hauts enchérisseurs au nom du patriotisme et de la race."

Q. "Vous ne vous attendiez pas à cette explosion de patriotisme?"

R. "Non monsieur."

Q. "Eh bien monsieur Lavallée comme question de fait, et je tiens à le prouver carrément, au mois de février, on a remodelé la commission des chemins, pour donner la majorité à l'échevin Giroux, et ensuite on a remodelé les finances, pour qu'elles puissent travailler avec les chemins, n'est-ce pas?"

R. "J'ai entendu des réflexions comme celle-là."

O. "Et vous avez trouvé qu'elles avaient beaucoup de bon sens?"

R. "Je trouvais qu'elles étaient plausibles."

O. Par le Commissaire: "Et pratique, est-ce que ça été le résultat obtenu?"

R. "Absolument."